



AMIS DU PEUPLE DU SAHARA OCCIDENTAL

Le 24 septembre 2010

Monsieur le Président-Directeur Général de Setaf Saget

Le vraquier «Tenor» IMO 9490686 est arrivé le 7 septembre à Lyttleton, en Nouvelle Zélande, chargé de phosphates provenant du Sahara Occidental. Selon nos informations, ce vraquier de 58 020 tonnes est dans la flotte de votre entreprise Setaf Saget.

Le Sahara Occidental est un Territoire Non Autonome, pour l'ONU et selon le droit international, c'est une colonie sous occupation marocaine.

Les ressources naturelles d'un tel territoire appartiennent au peuple autochtone, et ne peuvent être exploitées que si cela correspond à leur volonté et que cela leur bénéficie. Cela est très clairement lisible dans l'avis juridique de 2002, de l'ancien ambassadeur Hans Corell, secrétaire adjoint et conseiller juridique de l'ONU :

« *si des activités de prospection et d'exploitation devaient être entreprises au mépris des intérêts et de la volonté du peuple du Sahara occidental, elles contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités touchant aux ressources minérales des territoires non autonomes.* » (http://www.wsrw.org/files/dated/2009-05-21/avis_corell_2002.pdf)

Cet avis a été réaffirmé en 2009 par le service juridique du Parlement Européen.

L'argent provenant de l'extraction et du commerce du phosphate du Sahara Occidental arrive directement à la compagnie nationale marocaine Office Chérifien des Phosphates (OCP). Ce soutien entraîne que le Maroc est peu enclin à reconsidérer son occupation du territoire. Cela permet d'autre par au Maroc de profiter de son occupation illégale du territoire. Le commerce du Phosphate au Sahara Occidental augment les risques d'un prochain conflit armé, la déstabilisation et la souffrance humaine dans la zone.

Par conséquent étant donné la situation actuelle du Sahara Occidental, en attente de décolonisation, tout commerce avec les produits provenant du Sahara Occidental est illégal, et hautement non éthique.

De nombreuses entreprises maritimes ont décidé de cesser tous leurs transports de produits du Sahara Occidental après avoir appris et mesuré les conséquences politique et éthique de ce commerce. Nous en appelons à votre éthique et à la responsabilité sociale de votre entreprise pour suivre cet exemple et cesser tout transport de phosphates ou autres ressources naturelles provenant du Sahara Occidental occupé.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément et vous prie d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux

Pour APSO et réseau
La présidente d'APSO

Copie à Jacques de Chateaueux, Président Directeur Général de BOURBON

APSOlument@yahoo.fr <http://ap-so.blogspot.com/>
APSO, 46 av bel air, 38150 Roussillon Ÿ : +33 474 299 188